



COMMUNE DE
Tarcenay-Foucherans

MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Tarcenay-Foucherans

Avis des personnes publiques associées et MRae

Service connaissance, aménagement des territoires,
Urbanisme
Unité planification

Affaire suivie par : Betty RIGAUD

Tél. : 03 39 59 55 94

betty.rigaud@doubs.gouv.fr

à

Monsieur le Maire
1 Grande Rue
25620 Tarcenay-Fourcherans

Besançon, le 03/10/25

OBJET : Commune de Tarcenay-Fourcherans – PLU de Tarcenay – avis sur la modification simplifiée n°1

REFER : votre courrier du 22 septembre

Par courrier visé en référence, vous m'avez adressé, pour avis, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de l'ancienne commune de Tarcenay qui porte sur l'adaptation du règlement.

Les éléments communiqués n'appellent pas d'observations de ma part. Ainsi, j'émet un avis favorable sur votre projet de modification simplifiée.

Le responsable du service Connaissance,
Aménagement des Territoires, Urbanisme,


Vincent LACHAT

COMMUNE DE TARCENAY FOUCHERANS
13 GRANDE RUE - TARCENAY
25620 TARCENAY FOUCHERANS

Besançon, le 22 octobre 2025

Siège Social

130 bis rue de Belfort – BP 939

25021 BESANCON Cedex

N. réf : DD-....

Aff. suivie par Delphine MONTEL

Email : dmontel@agridoubs.com

Objet : avis PLU commune de TARCENAY FOUCHERANS

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis le 22 septembre 2025 le projet de modification simplifiée n°1 de votre PLU reçu dans nos services le 24 septembre 2025.

Celui-ci a pour objet des ajustements au règlement écrit lesquels portent sur les zones U et AU. Votre projet sera donc sans impact sur l'activité agricole.

En conséquence, nous délivrons un avis favorable sur votre projet de modification.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe MONNET
Président,



Direction du développement et de l'équilibre des territoires

Service Accompagnement et animation territoriale

Affaire suivie par : Claire PERRODEAU

Ligne Directe : 03.81.25.81.78

Monsieur Maxime GROSHENRY

Maire de Tarcenay-Foucherans

Mairie

13 Grande rue

25620 TARCENAY-FOUCHERANS

Monsieur le Maire,

Vous avez notifié au Département, conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de l'ancienne commune de Tarcenay.

Ce projet de modification simplifiée vise à :

- faire évoluer les caractéristiques de construction des équipements publics afin de permettre la création du gymnase intercommunal,
- modifier certains points de règlement, notamment concernant :
 - o les règles de recul par rapport aux limites parcellaires et séparatives,
 - o la distance entre constructions sur une même propriété,
 - o le nombre de places de stationnement,
 - o la surface autorisée pour les extensions,
 - o la possibilité de construire des logements de fonction dans les zones d'activités économiques,
- actualiser le règlement suite aux modifications législatives depuis 2007, date d'approbation du PLU.

Après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous indiquer que les points modifiés n'appellent pas de remarque particulière de la part du Département.

Je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir, au terme de la procédure, le dossier de modification simplifiée approuvé, dans la mesure du possible sous format numérique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour la Présidente du Département,
Le Directeur général des services,*



Emmanuel FAIVRE



Commune de Tarcenay-Foucherans

13, Grande Rue, Tarcenay

25620 TARCENAY-FOUCHERANS

Ornans, le 13/10/2025

Objet : Avis concernant la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Tarcenay.

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 22/09/2025 relatif au projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de l'ancienne commune de Tarcenay, nous vous informons que nous n'avons pas d'observations à formuler, avis favorable.

Nous restons bien entendu à votre disposition.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Maire**, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Service Urbanisme

L'inspectrice
MOTTA Julie

Jean Claude GRENIER
Président

